

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 avril 2023 à 20h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 avril 2023 à 20h00 salle des mariages sous la présidence de M. Christian Cogniard, Maire.

Présents : Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Jérôme Chocardelle, Isabelle Clause , Alexandra Clément, Christian Cogniard, Patrick Dié, Géraldine Guillet, Jean-Christophe Laclaire, Murielle Lebègue, Sandra Mannarino, Elodie Pilardeau et Bruno Rochon.

Excusés : Angèle Gabreau, Bertrand Jenin (pouvoir à Isabelle Clause)

Secrétaire de séance : Mr Bruno Rochon

1) APPROBATION

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 03 avril 2023 est adopté à l'unanimité avec rajout en section d'investissement la somme de 27000 euros concernant les travaux de renforcement électrique.

2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le tour d'horizon a été transmis aux conseillers.

06/04	- CA du Collège de la Retourne
07/04	- Entretiens d'embauche du CDD du ST (PD-EE-CC)
11/04	- Réunion à Amagne sur nelle plateforme ineternet CCPR Urbanisme (CC et CC)
11/04	- Rencontre Mme Brébant pour poste secrétariat (CC et CC)
11/04	- Rencontre Mr Mathieu L. pour projet implantation d'un Contrôle Technique sur la ZA
12/04	- Réunion de la Cion Communale des Impôts Directs
03/03	- Rencontre Mr Rollin Sté Citéos (Vidéosurveillance) actualisation des points caméra (CC et PD)
13/04	-Réunion préparatoire au diagnostic assainissement avec Mr Maqua (SATE) (CC-PD-EE)
13/04	- Réunion Maire-Adjointes
14/04	- Rencontre Mme Biagini pour poste secrétariat (CC-CC)
16/04	- Constat de dégradations à la SP et aux vestiaires du foot
17/04	- Dépôt de 2 plaintes suite dégradations à la Gendarmerie de Rethel
25/04	- Restitution administrative par le SDIS à la commune de l'ex-caserne

Complément d'informations apportées :

- **Entretien d'embauche d'un CDD du ST** : la candidate retenue devrait commencer le mardi 02 mai 2023 sous réserve de pouvoir prendre contact avec elle.
- **Courrier de Mme Monney** : le maire fait lecture d'un courrier qu'il a reçu au sujet du stationnement de camions devant le magasin Tout'Proche. Après discussion, le conseil confirme les dispositions actuelles du stationnement devant ce magasin et rappelle qu'il y a lieu de les respecter.
- **Problématique des CIN et PASSEPORT** : plus d'établissement des documents pour l'instant dans l'attente d'un recrutement pour exercer ce travail.

- **Recrutement secrétariat** : entretiens de plusieurs candidates en cours
- **Point sur la vidéo protection** : 2 devis présentés pour 12 caméras – Société CITEOS : 86930 euros HT + 2349 euros/an pour la maintenance et la société INEO : 70165 euros HT + 2000 euros/an pour la maintenance – Dossier de demande d'autorisation préfectorale à remplir et à déposer prochainement.
- **Dégradations SP et vestiaires foot** : 2 plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Rethel.
- **Point sur Travaux** :
 - La passerelle a été posée en semaine 15, reste les travaux de voiries – Devis présenté de la société RICHARD pour un montant de 1458 euros HT, validé par le CM
 - Travaux rue Chanteraine : renforcement électrique.
 - La déchetterie « route de La Neuville » a été clôturée et des panneaux d'interdiction ont été posés.

3) VENTE D'UN GARAGE IMMEUBLE SAINT-EX

- Lecture par le maire du courrier de Claire Simon et Inès Prévot qui nous font part d'un projet complémentaire. En effet, il souhaite élargir leur offre en construisant une piscine qui pourrait servir de rééducation, bébés nageurs, préparation à l'accouchement, etc. Pour mener à bien ce projet, il demande d'acquiescer un des deux garages. Mr le Maire propose le garage de gauche d'une surface de 32m², celui-ci étant libre, pour un montant de 3500 euros net vendeur.
- Le conseil vote par 13 voix pour et une voix contre cette proposition.

4) VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023.

- Bruno Rochon présente et commente le tableau des subventions 2023. Le mode de calcul pour cette année reste inchangé par rapport à l'année passée.
- Après passage au vote, les subventions sont adoptées par 13 voix pour et une abstention hormis :
 - *subvention de l'association Ecoliers Verlaine par 12 voix pour et une abstention (Mr Boutry ne prend pas part au vote).
 - *subvention de l'association Auberge Verlaine par 12 voix pour et une abstention (Mr Dié ne prend pas part au vote).
 - *subvention de l'association Mémoire et Patrimoine par 13 voix pour (Mr Jénin ne prend pas part au vote).
 - *subvention de ADMR par 12 voix pour et une abstention (Mme Clausse ne prend pas part au vote).
- Le tableau récapitulatif se trouve en annexe du CR.

5) VOTE DES TARIFS DE LOCATION DE SALLES, DROIT DE PLACE, TARIFS DIVERS.

- Mr le Maire présente et commente le tableau des tarifs 2023. Il propose de rester sur les mêmes tarifs que l'an passé hormis le passage à 0.30kw/h pour la consommation électrique de la salle polyvalente.
- Après passage au vote, ces tarifs sont adoptés par 14 voix pour.
- Le tableau récapitulatif se trouve en annexe du CR

6) DEPLACEMENT A QUIMPER EN 2024

- Mr le Maire fait part d'une invitation de Mr Philippe Brodeur, adjoint à la mairie de Quimper, pour se rendre à Quimper en 2024.
- Les frais de séjour pour une douzaine de personnes seraient pris en charge par la ville de Quimper.
- Nous pouvons compléter à nos frais pour faire un car.
- Nous avons pensé à nous y rendre le week-end de l'ascension 2024 (du jeudi 09 mai au dimanche 12 mai).
- Nous devons rencontrer Mme Lefort, présidente du Jumelage, pour savoir si nous pouvons changer la date d'accueil des allemands et la mettre plutôt à la fête patronale.

7) VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MAISON DE LA JEUNESSE LOUIS QUIOT

- Le règlement a été rédigé par Bruno Rochon et envoyé par mail à l'ensemble du conseil le 14 avril 2023.
- Après commentaires et quelques modifications, celui-ci est passé au vote.
- Le règlement intérieur est adopté par 13 voix pour et une abstention.
- Le règlement sera signé par Mr le Maire et par la présidente de l'association de Jeunesse le vendredi 28 avril 2023.

8) QUESTIONS DIVERSES.

- Après lecture de Mr le Maire d'un courrier de l'UDASA, le conseil à l'unanimité prend une délibération pour renouveler le bureau de l'Association Foncière de Juniville conformément à la liste proposée dans le courrier.
- Avancement PLUi : Mr le Préfet ne sera pas en mesure de prendre un décret avant fin 2023.
- Proposition de B.Rochon de ne pas prendre de vigiles lors du samedi soir de la fête patronale (économie de 500 euros), le conseil approuve cette décision.
- P.Dié commente la réunion travaux de la CCPR. La CCPR dispose de 45 bâtiments dont 12 sont chauffés au gaz de ville. Au vu de l'augmentation des prix du gaz, la CCPR négocie pour des tarifs plancher sur plusieurs années.
- Réunions et manifestations à venir :
 - Commémoration patriotique le 8 mai.
 - AG de l'ADMR le 09 mai.
 - AG de l'amicale des SP le 12 mai.
 - Fête des écoliers le 13 mai.
 - Prochaine réunion de conseil le mardi 23 mai à 20h.

La séance est levée à 22h30